

Microprogramme en arts et technologies

Informations sur le choix de cours - Été 2024

L'inscription aux activités pédagogiques de l'été se fait en ligne du 13 au 27 mars

Inscrivez-vous dès que possible pour réserver votre place!

Rendez-vous à [Comment s'inscrire](#).

Des questions? Consultez la [Foire aux questions](#).

Le **MICROPROGRAMME EN ARTS ET TECHNOLOGIES** comporte **deux cours obligatoires et quatre cours à option**. Pour faire le cours obligatoire ART 420 Atelier de fabrication, vous devez avoir déjà obtenu 9 crédits, incluant les trois crédits du cours théorique obligatoire ART 410 Arts et technologies : fondements et enjeux.

Voici la liste des cours offerts à l'été :

Voir horaire ci-dessous

Cours obligatoire : ART 420 Atelier de fabrication en arts et technologies

Cours à option pratique : Aucun

IMPORTANT !

Les cours d'été sont offerts en session intensive et présentent un horaire atypique.

Nous vous invitons à respecter la période d'inscription en ligne. Les cours ne présentant pas assez d'inscriptions à la fin de cette période seront annulés.

Pour vérifier la confirmation de votre choix de cours, consultez votre dossier étudiant sur Internet. Pour obtenir de plus amples renseignements sur votre programme d'études, nous vous invitons à consulter la [fiche signalétique](#) ou les [dossiers pédagogiques](#).

Si vous avez des questions concernant le contenu des cours offerts, l'horaire ou sur votre programme d'études, vous êtes invités à contacter Josianne Bolduc.

Responsable de programme
josianne.bolduc@usherbrooke.ca
819 821-8000 poste 63669
Bureau A3-237 de la Flsh.

Secrétariat des études
yanick.Lemelin@USherbrooke.ca
819 821-8000 poste 63205
Bureau A4-159 de la Flsh.

Horaire des activités pédagogiques du programme

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES

ÉTÉ 2024

Microprogramme en arts et technologies

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI et/ou DIMANCHE
8 h 50 à 11 h 40				ART 420 LIMITE : 24 Atelier de fabrication en arts et technologies Local A3-004		
13 h à 15 h 50				Horaire atypique 2 et 9 mai 13h à 15h50 16, 23, 30 mai, 6, 13 juin, 8h50 à 12h, 13h à 15h50 Mercredi 26 juin 8h50 à 12h, 13h à 15h50		
16 h à 18 h 50						
19 h à 21 h 50						

Remarques : * Activités ouvertes à tous ■ Activités obligatoires ▲ Appareil photo numérique avec possibilités manuelle et automatique

N.B. : Veuillez noter que les activités pédagogiques du MAT peuvent requérir des frais de matériel, de livres, de photocopies, d'impressions, de visites d'expositions et de rencontres d'artistes lesquels seront précisés lors de la première activité. **Un ordinateur portable permettant l'utilisation de logiciels lourds est fortement suggéré.**